Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 059-215906298-20260321-2026_009-DE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

CANTON DE SIN-LE-NOBLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VRED

Tél. 03.27.90.51.33

2026-009

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

Date de la convocation : 17 Mars 2026

L'An Deux Mil Vingt-Six, le Vingt-et-un Mars à 10 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de VRED s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Éric SOQUET, Maire

Date d'affichage de la convocation : 17 Mars 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 14
Pouvoirs : 1
Votants : 15

Secrétaire de Séance : Yves MAITTE

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Monsieur SOQUET Éric	X		
Madame DEPARIS Magali	X		
Monsieur CLAISE Frédéric	X		
Madame LEROUX Evelyne	X		
Monsieur BONNET Guy	X		
Madame REY Caroline	X		
Monsieur MAITTE Yves	X		
Madame GUISLAIN Chloé		X	BONNET Guy
Monsieur HARDY Frédéric	X		
Madame MARLIERE Séverine	X		
Monsieur PINATON Clément	X		
Madame DUCAMP Séverine	X		
Monsieur GUYOT Jean-Pierre	X		
Madame HALLANT Dany	X		
Monsieur RIVIERE Guillaume	X		

Objet de la délibération : **Création de postes d'adjoints**

Sens du Vote : Adoption

Votes Pour : 15 Votes Contre : 0 Abstention : 0

Vu l'article L. 2122-2 du code général des collectivités territoriales permettant aux conseils municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que l'effectif légal du conseil municipal de la commune de Vred étant de quinze, le nombre des adjoints au maire ne peut dépasser quatre.

Vu la proposition de Monsieur le Maire de créer quatre postes d'adjoints au maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de créer quatre postes d'adjoints au maire.

CHARGE Monsieur le Maire de procéder immédiatement à l'élection de ces quatre adjoints au maire.

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 059-215906298-20260321-2026_009-DE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,

Yves MAITTE

Le Maire,

Éric SOQUET

MAIRIE DE VRED (NORD)

Certifie exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 30 MARS 2026 et de la publication le 30 MARS 2026

Le Maire,

Éric SOQUET

MAIRIE DE VRED (NORD)